
JOURNAL COMMUNISTE LIBERTAIRE
ET D'ÉCOLOGIE SOCIALE
DE CHAMPAGNE ARDENNE

LE CHAT NOIR

Numéro 1, Nouvelle série

Janvier 2005

0,75 €

EDITO

"Le Chat Noir" change de peau !

Le n°0 de ce journal régional est sorti en octobre 1992. En 12 ans, nous avons publié 52 numéros soit un près 13 000 exemplaires dont plus de la moitié ont été vendue ou distribuée aux abonnés. Mais, après réflexions, nous nous sommes dit qu'il était temps de commencer une nouvelle série car, la routine s'installant, nous avions tendance à faire ce journal lorsqu'il nous restait du temps. Ce n'était plus un outil d'expression mais … une corvée !

Notre but est de sortir un journal plus léger, plus souvent (10 numéros par an !) avec des articles moins longs, plus accessibles, plus diversifiés, plus nombreux malgré le nombre de pages plus restreint (8 ou 12 maxi) pour un prix moitié moins cher.

En fait, nous voulons "coller" un peu plus à l'actualité quelle soit locale, régionale, nationale et internationale. Nous voudrions que ce journal soit un outil d'agitation, peu cher voire gratuit pour ceux et celles qui seraient éventuellement intéressés. Nous voudrions aussi qu'il motive des personnes extérieures à notre groupe politique pour nous communiquer toute information que nous n'avons pas l'habitude de lire dans "la grande presse". Il est plus facile de rédiger dix lignes sur tel ou tel événement que d'en faire un article de 1 ou 2 pages.

Des articles courts ne sont pas synonymes d'articles vides de sens ; et un article long n'apporte pas forcément plus de choses qu'une simple brève… sur le même sujet !

Alors, si vous voulez participer, n'hésitez pas à nous communiquer (par courrier, par mail, en nous rendant visite à notre local) vos informations, réflexions sur quelque sujet que ce soit. Et si vous ne savez pas encore qui nous sommes, précipitez-vous en dernière page …

Dans ce numéro :

Abonnez vous.

ABONNEMENT SIMPLE:
1 x 10 numéros : 6,10 €
1 x 20 numéros : 12,20 €

ABONNEMENT GROUPE:
Pour 2 x 10 numéros: 11,45 €
Pour 3 x 10 numéros: 16,00 €
5,35 € de plus par abonnement supplémentaire.

Chèques à l'ordre de:
"La Galère - Le Chat Noir"
c/o EGREGORE
BP 1213
51058 Reims cedex

L'école républicaine a ses principes !

Les élèves de troisième des collèges reçoivent une initiation au code de la route. Ces cours sont donnés bien évidemment par la gendarmerie nationale et par le … groupe d'assurance "Groupama".
Si les parents d'élèves n'ont pas le droit de porter de fichus sur leurs têtes pour accompagner des sorties scolaires dans certaines écoles, les gendarmes se donnent le droit de fumer dans l'enceinte d'établissements scolaires, de faire des remarques graveleuses sur … les femmes au volant. C'est ce qui s'est passé au collège de Mareuil Le Port dans la Marne !
Cette opération s'appelle "10 de conduite" et est sponsorisée par le groupe d'assurance "Groupama" dont une banderole fut déployée dans la cour de ce collège par ces machos en uniforme. Quant aux voitures servant pour la formation, elles sont bien évidemment maculées d'autocollants publicitaires de "Groupama" mais aussi de "Total Fina Elf, Renault et du groupe Centaure" sans oublier le logo de la gendarmerie…

Supplément à Courant alternatif,
n° 145, janvier 2005
Com. Par. : AS 72313

Pour les seules obligations légales
Dir. Publication : Nathalie Federico

Imprimé par nos soins

Correspondance : Egrégore
BP 1213, 51058 Reims cedex

"Les cadets de la République"

En janvier 2004, 200 jeunes étaient entrés en formation dans 16 écoles de police en partenariat avec autant de lycées professionnels. A la rentrée de septembre 2004, ils étaient 550. Il s'agit d'une formation en alternance lycée professionnelle / école de police sur une année scolaire dont le but est de préparer le concours d'entrée afin d'être "gardien de la paix". A la rentrée 2005, ils devraient être 1000 "cadets de la République" en formation ! Le but avoué du ministre de l'intérieur, De Villepin, est d'encourager l'entrée dans la police, dans la gendarmerie de jeunes de banlieue. Ce successeur à Sarkozy est opposé à la "discrimination positive" et pourtant ce type d'appel de l'Etat vise naturellement et essentiellement les jeunes issus de l'immigration.
Le ministre de l'intérieur s'est appuyé sur un rapport demandé à un certain Azouz Begag, sociologue au CNRS, écrivain reconnu, afin de promouvoir l'égalité des chances dans le ministère de l'intérieur ! En bref, ce sociologue qui sert ici de caution comme nombre de ses collègues, est l'une des têtes pensantes des républicains issus de l'immigration qui n'ont trouvé d'autres propositions afin de lutter contre le racisme dans les corps répressifs de l'Etat que leurs ouvertures aux jeunes issus de l'immigration. Et pour que cette ouverture soit possible, il faut que l'Etat aide ceux qu'il a exclus afin que ceux-ci réussissent au moins une chose : Les concours, en particulier celui de gardiens de la paix... ! Cela nous fait penser à certaines féministes qui pour lutter contre le patriarcat institutionnel ont proposé la parité dans les instances décisionnelles de l'Etat et du capital. Comme si une femme ministre, députée, chef d'entreprise, au même titre qu'un flic plus ou moins coloré pouvait changer ou même influer sur la fonction sociale et politique du corps constitué qu'ils/elles intègrent. A ce niveau, de multiples exemples dans l'Histoire mais aussi dans le quotidien démontrent que les personnes issues de populations subissant une oppression sont les pires serviteurs de l'ordre établi lorsqu'elles accèdent au Pouvoir, si petit soit-il ! Demain, des flics, gendarmes issus de l'immigration seront les meilleurs acteurs pour frapper leurs ex-frangins dans les quartiers comme certains antillais, antillaises ou maghrébins le font déjà très bien. La fonction sociale dans notre société influence toujours plus l'homme ou la femme que l'inverse.
Une expérience similaire vient d'être lancée chez les pompiers en Alsace qui concerne 17 jeunes. Un programme est lancé dans la gendarmerie à Vitry-le-François et dans d'autres villes moyennes (Villefontaine en Isère, Rillieux-la-pape dans le Rhône,...) repérées en son temps par Sarkozy comme étant des sites devant servir de terrain d'expérimentation à un flicage généralisé avant une nouvelle loi de prévention de la délinquance qui devrait être votée dans les prochaines semaines (voir derniers "Chat Noir"). Ainsi sont nés les "cadets de la République".
Décidément l'Etat ne peut pas se passer de collabos !

Une confirmation ...

La Ligue des droits de l'homme (LDH), Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), le syndicat des Avocats de France (SAF) et le syndicat de la magistrature (SM) ont créé en 2002 une commission intitulée "Citoyens-justice-police" chargée d'analyser les violences policières. Elle vient de rendre son rapport qui s'appuie sur une cinquantaine de cas porté à sa connaissance entre juillet 2002 juin 2004. Il en ressort que :

- 60% des victimes sont des ressortissants étrangers
- Dans les 40% restants, "citoyens" français sur leurs papiers, à quelques exceptions près, leur nom ou leur apparence physique peut laisser penser qu'ils sont d'origine étrangère.
- Ce sont les contrôles de police qui sont les plus propices aux dérapages ainsi que les reconduites à la frontière d'étrangers sans-papiers.
- Ces victimes de la police sont aussi ensuite victimes de la justice qui les condamne généralement pour outrage et rébellion.

Hé Ben ! Et pourtant cette commission est constituée d'organisations responsables, représentatives, ... n'ayant rien à voir avec des agitateurs anarchistes !



Un monde de détenus murés dans leur folie.

Deux psychiatres ont interrogé et examiné 800 détenus de juin 2003 à septembre 2004. Ils viennent de dévoiler le résultat de leur étude lors d'un colloque sur la santé en prison. La première tendance est alarmante : Les prisons comptent 7 fois plus de schizophrènes, de paranoïaques et de psychotiques hallucinatoires chroniques que dehors.
Comme l'a dit l'un de ses 2 médecins : "*La schizophrénie est une maladie très grave dont on peut amender les symptômes mais que l'on ne guérit pas… Or ces personnes ne sont pas devenues schizophrènes en prison, elles l'étaient avant. C'est même leur maladie qui a entraîné l'acte délinquant car quand ils sont délirants, ils font des bêtises et comme ils n'ont pas les pieds sur terre, ils se font prendre*".
Quant aux paranoïaques et psychotiques, si leurs maladies sont moins graves, elles ne peuvent qu'empirer en prison.
Ces malades n'ont pas été dans la plupart des cas dépistés et c'est toute la politique de psychiatrie qui est en question. L'asile a disparu, des lits ont fermé, la psychiatrie s'est ouverte sur la cité : Très bien mais beaucoup de fous sont restés dans la rue, les structures spécialisées initialement prévues n'ont pas vu le jour et aucune pratique de dépistage a véritablement eu lieu. Plus grave, la plupart des malades mentaux ne sont même pas détectés en amont du jugement car l'immense majorité est jugée en comparution immédiate et ne voit même pas de psychiatres. Quant à ceux qui sont examinés, les diagnostiques d'irresponsabilité se font de plus en plus rares, ils ont été divisés par 10 en 10 ans. Pire, quand la maladie est détectée mais qu'elle ne suffit pas à abolir le discernement mais seulement à l'altérer "*Eh bien les peines sont alourdies au lieu d'être allégées*" comme le dira Gérard Dubret, psychiatre à la prison d'Osny.
A ces maladies, il faut y ajouter toutes les conséquences de la vie en prison : 40% des détenus sont dépressifs, 33% souffrent d'anxiété généralisée et 17% d'agoraphobie. Ces troubles ne traduisent que la souffrance de la prison.
Le risque suicidaire est repéré pour 40 % des hommes détenus et 62 % des femmes incarcérées !
Un dernier chiffre : Au 1er décembre les prisonniers étaient 58 989, soit 2 700 de plus qu'au 1er septembre.
L'abolition de la prison reste plus que jamais d'actualité !

Convois de déchets nucléaires : un mort en novembre et un accident en décembre

En vertu des contrats commerciaux conclus entre les compagnies d'électricité allemandes et COGEMA et des accords intergouvernementaux existants entre la France et l'Allemagne, les combustibles usés des centrales allemandes sont, pour partie, envoyés en France pour y être traités et retournés en Allemagne après retraitement. Ces convois de déchets transitent par le réseau ferroviaire des centrales allemandes à Valognes dans la Manche avant d'être transférés à La Hague par la route pour le retraitement (11 convois dans l'année) et repartent jusqu'à Gorleben en Allemagne pour y être stockés (1 gros convoi par an). Les châteaux de combustibles sont appelés Castor. Il existe le même type d'accord avec l'Angleterre. Notre région est régulièrement traversée par ce type de convois, sans que la population en soit avertie (auxquels il faut ajouter les convois mensuels, depuis le 9 novembre 2004, de déchets en provenance de Chooz).

Nucléaire
la voie criminelle



7 novembre 2004 : Sébastien Briat tué par un convoi à Avricourt (54)

Du 6 au 8 novembre était prévu un acheminent de 12 Castors vers Gorleben. Le 7 novembre vers 14h30, le convoi de 400 mètres de long et de 2.000 tonnes stoppe juste avant la gare d'Avricourt : il vient de percuter à près de 100 km/h un militant antinucléaire qui, avec d'autres camarades, tentait de ralentir ce convoi mortifère. Le dispositif permettant de faire savoir au conducteur du train qu'il y avait du monde sur la voie n'a pas fonctionné et l'hélicoptère qui surveille habituellement les voies lors du passage de ce type de convoi était en train de faire le plein …

Alors que le convoi avait été obligé de s'arrêter pendant 2 heures (entre 11h30 et 13h30) avant Nancy, des militant-e-s s'étant enchaîné-e-s sur les voies, n'avait-il pas eu le temps de le faire ? Et pourquoi le train roulait-il à une telle vitesse alors que, selon SUD Rail, la réglementation SNCF impose la "*marche prudente*" (30 km/h) lorsqu'il y a présomption de personnes sur les voies.

Jusqu'au 12 novembre, date du communiqué de presse des compagnes et compagnons de route de Sébastien, des informations contradictoires vont circuler. "*Ça a foiré. Cette action des gens du commando antinucléaire en mission était sans doute bricolée. J'ignore pourquoi le train ne s'est pas arrêté et pourquoi les manifestants n'ont pas pris les mesures de sécurité habituelles. C'est horrible*", déclare immédiatement un responsable du Réseau Sortir du nucléaire. Le porte parole rajoute "*A priori, il s'agissait très certainement d'une personne qui n'était pas membre du réseau*". Et alors ? Pour Dominique Voynet, "*l'action désespérée*" du militant décédé n'est pas sans rapport avec "*le comportement de l'Etat, qui, alors que des militants alertent l'opinion depuis des années, ne s'est jamais expliqué et n'a jamais toléré aucun débat sur le transit des déchets nucléaires*". En procédant de manière "*quasi clandestine et en violation du droit des élus locaux*", les autorités ont pu, selon elle, favoriser "*la radicalisation de citoyens exaspérés*".

"*Le fait qu'il soit mort ne doit pas faire oublier que cette action était non violente, réfléchie et volontaire. Contrairement à ce que ce drame peut laisser transparaître, en aucun cas notre acte était irresponsable et désespéré. Notre engagement est le fruit de convictions profondes quant au danger certain et réel que représente le nucléaire depuis trop longtemps. Cette action était parfaitement planifiée, collectivement, incluant des repérages précis des lieux, et en respectant des procédures d'arrêt éprouvées. Nous avions longuement envisagé toutes les possibilités y compris un non-arrêt du convoi*". Ce qui dément les dire des anti-nucléaires "patentés".

« Nous devrions toujours avoir un regard critique sur les actions : nous demander pourquoi nous le faisons et comment. »

Et comme le dit un militant allemand de la première heure de ce type d'action, "*Nous devrions toujours avoir un regard critique sur les actions : nous demander pourquoi nous le faisons et comment. Ce n'est pas une question uniquement pour les actions ou l'on s'enchaîne. Et s'il vous plait, il ne s'agit pas que de questions techniques ! Il s'agit de résistance politique. Nous devons toujours nous demander quelle action exprime le mieux nos idées politiques. Là-dessus, chacun devrait décider seul de comment elle ou il veut résister. Ce n'est pas à moi de dire à d'autres ce qu'ils ont à faire - ou bien dans ce cas ce qu'il faut laisser faire. Et avant tout de jubiler en cas de réussite et lorsque cela ne va pas de les montrer du doigt. Si tu veux quand même avoir un conseil, alors : Résiste là où tu peux le mieux le faire ! Si tu veux t'enchaîner aux rail, eh bien fais-le*".



Sébastien Briat

15 décembre : Nouvel accident en Allemagne

Mercredi 15 décembre, était annoncé un train atomique sur les rails de France et d'Allemagne. Ce train atomique en provenance d'Allemagne et à destination de la Hague a eu un accident à hauteur de Buchholz. Malgré deux avertissements le train ne s'est pas arrêté ; le premier groupe a jeté des objets en feu sur la voie (environ 2 km avant la barricade) et le second a fait des signes avec la lampe de poche et une banderole (environ un km avant la barricade). Le train a foncé dans la barricade de branches et broussailles à environ 50-60 km/h. Il a alors freiné et s'est arrêté… pour deux bonnes heures ! Les médias ont d'abord affirmé que l'accident s'était produit avec un train de marchandises ordinaires. La police n'est pas claire sur les évènements. Une fois le Castor arrêté, 4 personnes ont été arrêtées à environ un 1 km de là par des policiers en civil de la BGS (police des frontières) à la plaque d'immatriculation de la ville de Breme. On leur reproche plusieurs choses. Avoir mis des objets sur les rails et avoir allumé un feu sur les rails. On les suspecte "*d'entrave grave à la circulation*". Un mois après la mort de Sébastien... le business avec ces trains fous continue... Ce qui fait dire : "*Ce qui me fait encore plus penser que la mort d'antinucléaires ne gène pas la mafia nucléaire, au contraire. La question n'est plus de savoir s'ils acceptent de telles morts mais s'ils sont prêts à en augmenter sciemment la probabilité*."

TRAVAILLER PLUS, GAGNER MOINS AVEC LE MEDEF ET L'UMP, C'EST POSSIBLE

L'attaque menée par le gouvernement peu avant la "trêve des confiseurs" n'est pas une nouveauté. Avec moins d'effet d'annonce, la loi Fillon de janvier 2003 s'était déjà engagée dans l'assouplissement du contingent annuel des heures supplémentaires. Des 130 heures permises par la loi Aubry on passait à 180 ! Un an plus tard, Raffarin en ajoute une louche en mettant les pieds dans le plat des 35 heures. La réduction du temps de travail à la sauce Aubry, c'était déjà pas terrible , si aucune réaction sérieuse ne vient contrer l'offensive concertée du gouvernement et du Medef, ce sera l'enfer sur terre avec le chauffage en moins.

TRAVAILLER PLUS OU MOINS, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

A la suite de l'annonce tapageuse de Raffarin, les tenants des trente-cinq heures se devaient de réagir. La gauche syndicale et politique rivalisait en réactions hostiles au projet. Ce qui ne pouvait que donner un air d'acquis social à une loi promulguée par le précédent gouvernement de gauche. Après quelques années, nous devons cependant nous mettre devant l'évidence du bilan des trente-cinq heures du point de vue des salariés.

60% seulement d'entre eux en bénéficient et la durée moyenne du travail se situe toujours autour de trente-huit heures, soit une durée supérieure à celles des pays voisins.

Peut-on donc percevoir l'offensive du gouvernement comme la remise en cause d'un acquis ? Ou ne serait-ce que la poursuite d'un processus d'accentuation de l'exploitation de la force de travail auquel la loi Aubry a apporté sa contribution ?

Dans la plupart des cas, la loi Aubry n'a pas laissé un souvenir impérissable aux salariés. Mettant en avant une réduction du temps de travail intéressant tout un chacun, elle instituait surtout la flexibilité avec l'instauration de l'annualisation du temps de travail. Les entreprises, notamment les plus grandes, avaient donc beaucoup à y gagner. Elles profitèrent d'autant plus de cette loi que les premières à mettre en œuvre un accord de réduction du temps de travail bénéficiaient de subventions et exonérations. Cette loi séduisante pour les salariés n'était en fait qu'un cadeau supplémentaire offert au patronat. La souplesse en matière de gestion de la force de travail permit aux entreprises d'accroître leur compétitivité et donc leurs profits. Ce qui contribua à faire des travailleurs de France les plus compétitifs des pays industrialisés !

Si localement, en fonction des luttes, des salariés ont pu ressentir un mieux en terme de conditions de travail, plus généralement les 35 heures ont contribué à accroître la pression. Cadences renforcées, heures supplémentaires annualisées à des taux dérisoires s'accompagnent d'une grande modération salariale. Ainsi, nous pouvons affirmer que les salariés se sont payé leurs 35 heures, l'acquis social n'est donc qu'une fiction. Nous travaillons "moins" mais à plus haut rendement, pour remplir plus encore les poches des capitalistes. Sur l 'épitaphe du gouvernement Jospin pourrait être lue : **"A la gauche plurielle, le patronat reconnaissant."**

REAGIR A L'OFFENSIVE DU GOUVERNEMENT ET DU MEDEF

Pour une réaction qui se donne les moyens de l'efficacité, il s'agit donc de ne pas s'illusionner sur le pseudo acquis social de la loi Aubry. Celle-ci a ouvert la voie à une exploitation accrue des travailleurs, Raffarin enfonce naturellement le clou. La partie est d'autant plus facile pour lui qu'il joue sur leur réserve, notamment pour ce qui concerne la modération salariale, revers de la médaille des trente-cinq heures. Les gros malins de droite ont donc beau jeu de proposer à qui veut (sic) de travailler plus pour arrondir ses fins de mois. C'est donc la question du salaire qui est centrale. L'atout maître pour une réelle réduction du temps de travail qui soit à l'avantage du salarié passe donc par un mouvement en faveur de salaires de haut niveau. Sans cela, Raffarin fera passer sa machine infernale sans encombre.

Sans réaction globale, les attaques se feront en fonction du rapport de force dans chaque entreprise. D'ailleurs, certaines ne se sont pas donner la peine d'attendre le cadre légal pour opérer de véritables chantages en direction de leurs employés. Rappelons l'exemple de Bosch en région lyonnaise il y a quelque mois : "travaillez plus ou je délocalise". C'est le lock-out sans grève.

LES CONFEDERATIONS SYNDICALES FACE A RAFFARIN

L'engagement des unes et des autres dans les trente-cinq heures était variable même si la majorité avait finalement donné quitus au gouvernement Jospin. Souvenons-nous de la lutte des chômeurs où la perspective des trente-cinq heures était présentée comme une issue au mouvement. Issue illusoire, nous le voyons aujourd'hui.

Si toutes les organisations syndicales grincent des dents, la levée de bouclier ne semble pas être à l'ordre du jour même si la CGT appelle à une concertation intersyndicale au sommet.

De toute façon, même en cas d'unité des confédérations, aucune avancée ne sera possible sans mobilisation effective des salariés. Outre la question de mettre en avant des revendications unificatrices sur les salaires par exemple, se pose celle des moyens. La négociation, dada de toutes les organisations au sommet, peut-elle permettre des avancées favorables aux travailleurs ? La question peut paraître stupide, elle se doit pourtant d'être posée dans un contexte où les luttes d'ensemble font cruellement défaut ; quand elles existent, elles ne parviennent pas de toute façon à être autre chose qu'une force d'appoint aux négociateurs. Rappelons le mouvement des retraites où les syndicats réclamaient la réouverture de négociations en organisant des manifs le dimanche. Résultat des courses : les négociateurs n'ont pas obtenu leurs négociations ; la suite, nous la connaissons tous.

FAIRE GRONDER LA RUE

Dans la situation présente, les premières réactions risquent de se cantonner au niveau local, c'est déjà ça. De leur multiplication et convergence dépendra la possibilité de passer aux choses sérieuses, d'aller jusqu'à l'option de blocage des grèves. Il faut taper au porte-monnaie du patronat car les travailleurs ont déjà largement payé de leur poche les 35 heures. On nous a rendus plus compétitifs, on a ensuite allongé la durée du temps de travail par l'augmentation des années de cotisation à la retraite et on veut encore en ajouter. Le contexte montre que gouvernement et patronat ne veulent pas dialoguer. Réclamer l'ouverture de négociations même dans un cadre syndical unitaire revient à pisser dans un violon. Seule la pression des travailleurs peut faire reculer le patronat. Il ne veut pas discuter, ne discutons pas ! Le dialogue social, nouvelle tarte à la crème, est une foutaise. Nous devons repasser à l'initiative partout où nous sommes. Nous devons sortir des cadres imposés comme l'ont fait les travailleurs de General Motors en Allemagne qui firent grève contre le patronat et les bureaucrates syndicaux coalisés ! Nous devons donc nous mettre en action pour contrer les attaques successives du patronat, mais nous devons également être maître de notre mouvement au risque, sans cela, de se faire balader dans quelques manifs aux résultats improbables.

Social

Fermeture d'Electrolux Reims

Le site rémois d'Electrolux fermera le 31 mars 2005. 24,7 millions d'euros devraient être affectés au plan de sauvegarde de l'emploi. Le plan prévoit notamment des mesures de préretraite à 53 ans qui devraient concerner 63 personnes. Une soixantaine de salariés sont susceptibles d'être affectés dans le cadre de reclassements internes sur les sites de l'entreprise d'électroménager à Revin, Troyes, Senlis et Marly (Val-d'Oise). Une "*incitation financière forte*" de 28.000 euros va leur être proposée à laquelle se rajouteront les frais de déménagement et le maintient du niveau de rémunération pendant deux ans. Entre 120 et 160 personnes seront enfin concernées par le reclassement externe avec notamment une indemnisation allant de 25.000 à 38.000 euros selon l'âge. 400.000 euros seront par ailleurs consacrés à la formation de ces personnes. L'usine de fours fermera prochainement ses portes. La production rémoise sera regroupée dans des usines du groupe en Europe de l'est. L'usine emploie 244 personnes. Le groupe a prévu un coût de 33,5 millions d'euros provisionnés sur les comptes du 4° trimestre pour financer cette fermeture.

Champagne : échec de négociations sur les retraites

Les négociations entre les différentes organisations syndicales du négoce du champagne pour appliquer la réforme Fillon sur les retraites ont échoué, notamment sur les avantages accordés aux femmes. 4.000 salariés travaillent dans le secteur (dont environ 1.000 femmes). Les représentants des employeurs sont prêts à s'aligner sur les 42 ans de cotisation (contre 43 actuellement), sur la préretraite dès 56 ans (contre 57 aujourd'hui) et accorder un complément matériel dégressif à l'allocation retraite légale afin que les salariés du champagne en préretraite touchent de 90 % de leur revenu net à 56 ans et 85 % du net à 60 ans. "*Le système, en place jusqu'à présent, permettait aux femmes ayant eu des enfants de valider des années supplémentaires pour la retraite. On nous parle de l'obligation de s'adapter à la nouvelle loi Fillion. Mais ce que nous souhaitons, nous, c'est créer un accord de branche spécifique au champagne qui permettrait de conserver ce système*".



Magenta : Grève chez Martel

Après trois jours de grève des salariés, la direction s'est engagée à revoir l'application de la convention collective des salariés du champagne, à constituer un tableau de travail pour l'année 2005 d'ici le 15 décembre et à verser une prime exceptionnelle de participation de 700 € le 5 janvier. D'autres négociations devraient permettre d'établir une prime d'intéressement pour 2005, 2006 et 2007 et la grille de rémunération doit être examinée d'ici le 15 mars. De plus, le contour du groupe devrait être revu en vue de créer une unité économique et sociale ainsi qu'un comité d'entreprise.

Fujifilm ferme son labo de Tinqueux

Fujifilm fermera son site de Tinqueux qui emploie 53 salariés. L'annonce en a été faite après la présentation du "*plan de sauvegarde de l'emploi*" au comité central d'entreprise qui s'est réuni au siège de Bois-d'Arcy (Yvelines). Cette fermeture s'inscrit dans une suppression de 240 postes sur les 1.301 du groupe. La direction s'est engagée auprès des élus du CCE à "*limiter au maximum les mesures de licenciement et tout au moins de garantir à chaque salarié les conditions d'un reclassement réussi*". "*Fuji nous brade*", s'insurgent des manifestants qui prennent comme exemple une mère de famille de moins de 40 ans avec deux enfants, dix ans d'expérience et payée 1.150€ de salaire brut mensuel. "*Kodak lui donne 22.750 € alors que Fuji ne propose pour l'instant que 9.780 €.*"

Kadant Lamort à Vitry : la moitié des emplois menacés

Un plan de restructuration présenté par la direction de Kadant Lamort aux salariés prévoit la suppression de 136 postes sur les 282 que compte actuellement l'entreprise. Les plus touchés étant les ateliers. Car sur les 117 salariés que comportent ceux-ci, on déplorerait 87 licenciements. Cette usine fabrique un matériel permettant de recycler le papier et d'autres accessoires nécessaires à l'industrie papetière. La direction a rompu les discussions et décidé de poursuivre la procédure de licenciement.

Grève à la SNTD Automotive à Sedan

Les grévistes entendaient protester contre le projet de suppression de dix-huit postes de chauffeurs, tandis que trois autres devaient être affectés à la livraison de l'usine de Flins. L'accord prévoie huit suppressions d'emplois effectifs à partir de la fin du mois de décembre. Le restant du personnel sera affecté en région parisienne, tout en étant basé sur Sedan avec octroi de primes compensatoires pour leurs frais de déplacement.

Grève à l'entreprise Henkel de Reims

Après quinze jours de grève, les salariés du site rémois de Henkel-France ont repris le travail. Après une séance de négociations avec la direction générale, les représentants du personnel ont obtenu ce qu'ils réclamaient : la prolongation d'un accord d'entreprise conclu en janvier 2003 garantissant le maintien de l'emploi à Reims pour une durée de deux ans. Cet accord arrivait à expiration le 16 janvier 2005 alors que dans le même temps, le groupe allemand Henkel a annoncé un plan de réduction des effectifs (3.000 dans le monde) dont le détail ne sera divulgué qu'en début d'année, février au plus tard.

Manif des hospitaliers à Epernay

Les emplois d'une trentaine d'agents hospitaliers d'Epernay sont toujours sur la sellette, face à la décision gouvernementale de ne pas renouveler les CEC (contrats emplois consolidés) et les CES (contrats emplois de solidarité). Une dizaine d'entre eux ont obtenu un sursis de six mois, par obtention de crédits supplémentaires, un peu grâce à l'action menée en octobre dernier par les syndicats. "*Ce soir, on proteste pour le manque budgétaire de 2 millions d'euros qui reste d'actualité. Et qui peut déboucher sur des licenciements parmi les 700 salariés de l'hôpital* "

Grogne chez les communaux à Charleville et Châlons

En cause dans les 2 cas, les primes. A Charleville, "*proposer des augmentations mensuelles de 3 à 4 euros à la plupart des agents, quand la hiérarchie la plus haute en est à plus de 30.000 euros de primes par an, c'est de l'indécence*". A Châlons, c'est pire. Trois grippes de suite : pas de prime. Un ou deux accidents du travail dans l'année : pas de prime. Des enfants malades un peu trop souvent : pas de prime. Une notation du supérieur pas suffisante : pas de prime. Une manière de servir qui ne correspond pas aux attentes : pas de prime. Des préavis de grève ont été lancés dans ces 2 villes.

Suites grèves et licenciement

Se reporter à Courant alternatif de décembre 2004

SOLIDARITE
LES 400 COUVERTS de Grenoble menacés d'expulsion

Depuis maintenant deux ans, vingt-quatre personnes occupent la traverse des **400 couverts**. Il s'agit d'une impasse composée de six bâtiments réhabilités par les squatters. Par le travail réalisé et les multiples initiatives entreprises pour faire vivre ce lieu et le faire rayonner sur l'agglomération, il serait juste de qualifier ses occupants non plus de squatters mais d'habitantes et habitants. Ce que la mairie socialiste de Grenoble ne veut évidemment pas admettre, plus soucieuse qu'elle est de réaliser de juteuses opérations immobilières.

La municipalité de Grenoble, propriétaire, s'est toujours montrée soit indifférente, soit franchement hostile à ce qui. se passait dans cette traverse : menaces de coupure d'eau, procès, destruction du toit d'une des maisons pour éviter qu'elle ne soit occupée, permis de démolir et de construire accordés sur la traverse... Elle clame notre expulsion prochaine dans le Dauphiné Libéré, et vante injustement les mérites du projet de Grenoble Habitat, qui devrait prendre notre place.

Le projet de Grenoble Habitat ?

30 logements, 12 d'entre eux seront des logements sociaux, dont 9 "logements accessibles aux personnes à mobilité réduite", et Grenoble Habitat s'en fait une fierté. Pourtant les aménagements pour personnes âgées ou handicapées devraient être une évidence, plutôt qu'une exception médiatique... De même, plus généralement, pour les logements sociaux, dont le manque est criant (l'orgueilleux PLH est ridicule face aux 10000 demandes en attente). Quant à la vente des 18 appartements restants, elle est censée renflouer les caisses de Grenoble Habitat, et lui permettre de financer d'autres programmes de logements sociaux. Ultime hypocrisie... Car les problèmes financiers de Grenoble habitat viennent avant tout des budgets minuscules que nos "collectivités locales" dédient aux logements sociaux (1,4 million d'euros par an pour la ville de Grenoble, autant que son budget "communication", à comparer avec les millions investis dans Minatec, le stade, le tunnel sous la Bastille, etc.). C'est d'abord à cause de tels choix politiques que Grenoble Habitat en vient à se vautrer dans les logiques marchandes, expulsant, densifiant, rentabilisant le moindre mètre carré des quartiers juteux comme le nôtre.

En luttant contre l'expulsion des 400 Couverts, nous luttons pour que chacun-e puisse avoir accès à un logement décent, quel que soit son âge, sa catégorie sociale etc., et nous voulons attaquer de front ce honteux mensonge qu'on nous présente, selon lequel il est nécessaire d'expulser des gens pour en loger à peine plus. Il est toujours profitable aux puissant-e-s de dresser les laissé-e-s-pour--compte de notre "inévitable" capitalisme les un-e-s contre les autres ; mais nous ne sommes pas dupes. En expulsant des 400 Couverts 24 personnes qui n'ont pas les moyens de prétendre au logement privé, on ne fera que rallonger les listes de demandes de logement social. Les problèmes criants de logement ne seront pas réglés d'un pouce, mais repoussés, déplacés.

Et puis, les autorités, dans leurs implacables logiques administratives, sont incapables de comprendre que **les 400 Couverts, c'est déjà un logement social**, recréé, réapproprié, par ses habitant-e-s. Grenoble, dont la municipalité vante l'esprit d'avant-garde, le foisonnement culturel et tutti quanti, risque de perdre **une expérience unique d'habitat collectif et autogéré**, en plein centre-ville, intégrée depuis des années dans le quartier et dans un réseau d'associations à l'échelle locale et même régionale. La mairie dépense des millions dans MC2, pour faire de la Culture avec un grand C... mais réduit en gravats un espace de création, de tentatives, de réflexions, de rencontres, de solidarités, d'ébullition, de vie, qui ne lui coûte rien.

Est-ce ainsi que la mairie compte régler l'énorme "crise" du logement ?

Est-ce ainsi qu'elle contribuera à "créer du lien social ?

Est-ce ainsi qu'elle encourage les "initiatives" constructives et créatrices des habitant-e-s de Grenoble ? Ne valoriserait--elle ce genre d'initiatives que quand elles sont programmées, attribuées ou officiellement reconnues par les institutions ?

Que sacrifiera-t-elle encore pour "nettoyer", contrôler et uniformiser la ville, pour attirer les investisseurs et la population rentable d'ingénieurs nano-technologues ?

Quels nouveaux simulacres de "concertation" inventera-t-elle pour donner un visage humain à ses expulsions et autres projets de prestige ?

Ce qui existe aujourd'hui, dans la traverse des 400 Couverts, doit continuer à y vivre . ce n'est pas une "simple anomalie temporaire"...

IL Y A TROIS ANS A REIMS EXPULSION DE LA GROSSE CAILLASSE

A Reims, l'expérience de la Grosse Caillasse est en quelque sorte restée à l'état embryonnaire si on la compare à celle menée à Grenoble depuis deux ans. Quatre mois après l'ouverture, cette grosse demeure appartenant à l'armée de terre et abandonnée depuis des années, fut en effet vidée de ses habitantes et habitants. Depuis, cette maison est toujours vide. Les ouvertures du rez-de-chaussée ont été bouchées par des parpaings. L'ordre règne, la propriété est sauve. Mais s'agissait-il seulement de faire respecter, en expulsant, l'inique droit de propriété ? Les projets qui se dessinaient là s'installaient dans les vides créés par cette société. Une poignée de personnes aux revenus modestes ou inexistants choisi de s'emparer de ce lieu mais aussi de le faire vivre. Ce qui a d'ailleurs le plus choqué la justice et sans doute le propriétaire, est le fait que les occupants ne souhaitaient pas garder pour eux seuls la grosse maison et son espace environnant. Avec cette volonté d'ouverture, ils mettaient les pieds dans le plat politique local. Surtout, c'était affirmer qu'ils n'attendaient rien des mesures de charité et de contrôle social déguisées sous des sigles comme celui du RMI. Sortir de l'assistanat et prendre, ou tenter de prendre, son destin en main, voilà qui dérange " nos " dirigeants, qu'ils soient de droite ou de gauche. Il faut rester dans le cadre établit. Seulement, ce cadre apparaît vite étroit à celle et ceux qui ne se contentent pas de se payer de mot et tentent de mettre en pratique leurs idées.

C'est pourquoi nous appelons les lecteurs et lectrices du Chat Noir à se rassembler le vendredi 28 janvier à 18 heures devant la Grosse Caillasse située 18 rue de Neufchâtel à Reims, pour dénoncer ces pratiques d'expulsion, qu'elles concernent des espaces collectifs autogérés comme à Grenoble et il y a quelques années à Reims mais aussi les expulsions de familles en difficultés.

Parce que la solidarité active vaudra toujours plus que la charité hypocrite.

Amenez des choses à grignoter nous nous occuperons des boissons chaudes

Vous pouvez envoyer vos protestations à Monsieur le Maire, 1 Boulevard Jean Pain, 38000 Grenoble

Faites parvenir une copie à 400 Couverts, Traverse des 400 Couvert, 38000 Grenoble

Pour plus d'informations :

chapitonom@no-log.org;

grrrville@squat.net

Procès des "mutins" de Clairvaux le 19 janvier à Reims

Une première mutinerie à la centrale de Clairvaux eut lieu le 8 février 2003. Des prisonniers ont saccagé le bâtiment A pour protester contre les sanctions infligées à deux d'entre eux. Les mutins ont résisté 7 heures avant l'assaut des CRS et des gendarmes mobiles. Le bâtiment, devenu insalubre, a donc été vidé de ses tumultueux occupants, transférés vers des maisons d'arrêt. Nombre d'entre eux ont été placé en Quartier d'Isolement, régime de détention synonyme de "torture blanche" : seul en cellule et en promenade, le prisonnier est interdit de rencontrer quiconque.

A la même époque, Perben, le garde des sceaux, a annoncé la création des ERIS : des équipes de "super-matons", entraînés comme le GIGN, et experts au maniement de la matraque. Leur tâche : tabassages, humiliations, terreur. Ils interviennent cagoulés, ce qui leur permet de préserver un précieux anonymat…



Une seconde mutinerie a eu lieu le 16 avril 2003. Cette fois-ci, ce sont les ateliers de travail du bâtiment B qui ont été incendiés, notamment en protestation contre la fermeture stricte des cellules le jour, à la réduction des possibilités des prisonniers de se rencontrer et des conditions honteuses des parloirs. Suite à l'intervention des forces de l'ordre, beaucoup de prisonniers ont été placé au mitard ou transféré en maison d'arrêt, souvent en Quartier d'Isolement. 12 prisonniers, plus ou moins pris au hasard, ont été par la suite inculpés de dégradations de bien public et de violences.

Jugés en première instance, en mars 2004, au tribunal correctionnel de Troyes, 11 des 12 détenus ont quitté la salle pour protester contre la parodie de justice qui leur est appliquée, ainsi que les 70 personnes venues les soutenir. Car si, comme on le sait, la justice n'est pas la même pour tous, suivant "que vous serez puissant ou misérable", elle a là atteint la caricature, avec une instruction inexistante. Les avocats ont demandé une nouvelle fois le report, afin d'obtenir une requalification des faits et une véritable instruction.!

Pascal Brozzoni, qui revendique ses actes, a été condamné à 7 années supplémentaires de prison. Quelques prisonniers ont été en partie, voire entièrement, relaxé, mais 10 détenus écopent de 18 mois à 5 ans.

Soutenons cette révolte ! Soyons présents à Reims le 19 janvier lors du procès en appel des prisonniers inculpés de l'incendie de la prison de Clairvaux. Et avec les mouvements de prisonniers, exigeons :

1- la libération immédiate des mineurs, des personnes malades, atteintes de troubles psychiatriques et des sans-papiers

2- la réduction automatique des peines par l'attribution systématique des libérations conditionnelles, des grâces et des remises de peine

3- l'amélioration des conditions de détention par la réouverture des portes de cellule dans les centrales, l'abolition des Quartiers d'Isolement, des mitards, des brigades de tortionnaires (ERIS) et des fouilles intimes

4- des conditions de visite correctes et le rapprochement familial et affinitaire, préservant les liens avec les proches

5- l'abandon des projets de construction des nouvelles prisons et notamment des centrales de haute sécurité

DE VILLEPIN lavera-t-il plus blanc que SARKOZY ?

Tous les nouveaux ministres de l'Intérieur depuis vingt ans se vantent d'avoir reconduit à nos frontières x milliers d'immigrés sans papiers.

De Villepin, fraîchement installé, voudrait, tout naturellement faire mieux que son prédécesseur Sarkozy. Mais il se trouve confronté à une situation inextricable. En effet, si nous prenons le cas de Reims, toutes les structures d'accueil pour demandeurs d'asile, toutes les associations caritatives pouvant héberger des immigrés (célibataires, femmes seules avec enfants, couples, familles), le CCAS… sont submergés par des sans-papiers dont la plupart ont été des demandeurs d'asile en France. Ils font partie des 90% des demandeurs d'asile (en moyenne) que la France refuse de manière aléatoire (les exemples le prouvant ne manquent pas). Alors, ce "beau pays" se retrouve ainsi avec des dizaines de milliers de " sans papiers " déboutés d'un droit d'asile réduit à une peau de chagrin.

Que ce soit Sarkozy ou l'un de ses prédécesseurs, ils ont été bien incapables (et heureusement ….) de virer toutes ces personnes car tout simplement la France n'en a pas les moyens matériels et financiers. Il faudrait déjà doubler les effectifs de police rien que pour cette sinistre besogne. De plus, où voulez-vous reconduire des irakiens, des afghans… Dans leur pays " sécurisés " par l'Occident !? Mais il n'y a pas de vols réguliers entre la France et L'Irak ou l'Afghanistan. De plus, s'il est relativement facile de virer hors de France un célibataire isolé, c'est plus difficile lorsqu'il s'agit d'une famille avec enfants scolarisés. En effet, cette famille a naturellement tissé des liens profonds avec une partie de la population locale qui peut, dans certains cas, se mobiliser et faire échec aux grands desseins de notre Etat policier. Enfin, avant de les renvoyer, il faut les mettre en rétention administrative (2 jours puis 15 supplémentaires renouvelables une fois, soit 32 jours maxi) dans des camps bondés en région parisienne (car ils n'en existent pas en Champagne-Ardenne) ou dans des cellules de rétention incluses dans des commissariats comme c'est le cas sur Reims, cellules inadaptées à des familles en long transit. Alors, traditionnellement, l'Etat français attend des années que cette situation de sans-papiers, quasiment ou difficilement inexpulsables, pourrisse. De temps en temps, un ministre de l'intérieur fraîchement nommé pond une circulaire de régularisation avant que la cocotte n'explose, comme ce fut le cas avec un certain Chevènement en 1997.

Quant à De Villepin, il a décidé de régulariser aux comptes gouttes les cas inexpulsables en utilisant les associations responsables comme pouvant (devant !) servir de lieu de montage de dossiers de demande de régularisations solides et bien argumentés. Que les meilleurs gagnent des papiers, que d'autres attendent patiemment leur tour et que la majorité soit contrainte de partir ou policièrement forcée à quitter les lieux.

GRENOUILLES DE BENITIER

UN MILLION D'ENFANTS SOUS LE SEUIL DE PAUVRETE DOUSTE BLAZY VEUT LIBERER LE DESIR D'ENFANT CHEZ LES FEMMES

Quand la droite catholique s'intéresse à la France d'en bas, ça vaut son pesant de cacahouètes ! Il est vrai qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, les calotins de toute espèce se plaisent à rappeler à ceux qui n'ont pas grand chose qu'il y a plus malheureux qu'eux. Etant de plus en plus nombreux, les chiffres grossissent chaque hivers, saison préférée des âmes charitables et miséricordieuses. Ainsi, il sera plus aisé au bon chrétien de ne point oublier ces "bien heureux" qu'ils peuvent croiser jusque près de chez eux. Les voies du paradis leur étant réservé selon la loi chrétienne "les derniers seront les premiers", un nombre de plus en plus conséquent disparaît de l'enfer terrestre à coup d'hypothermie, d'asphyxie par mauvaise combustion d'appareils de chauffage de mauvaise fortune. Bien heureux les pauvres, ces veinards.

Alors même que les pauvres ne cessent de voir leur effectif augmenter, accompagnés de leur million de gosses crève-la-faim, le calotin Douste Blazy, berger des Pyrénéees, déplore avec ses coreligionnaires le manque d'intérêt des femmes pour la maternité. En moyenne, celles-ci ne se préoccuperait d'enfanter que vers vingt-neuf ans. Ainsi, ces beaux messieurs qui nous ont tanné le cuir sur la laïcité et le droit des femmes il y a quelques mois ne sont pas loin de faire cause commune avec leurs frères musulmans. C'est sûr qu'en excluant les filles voilées de l'école et de l'accès aux moyen de leur émancipation, la maternité risque d'arriver vite, très vite.

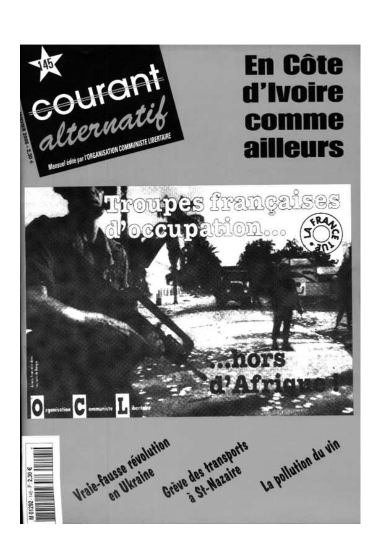
JOURNAL COMMUNISTE LIBERTAIRE ET D'ÉCOLOGIE SOCIALE DE CHAMPAGNE ARDENNE

Le Chat Noir c/o Egrégore
BP 1213
51058 Reims cedex

Téléphone : 03 26 40 27 08
Messagerie : lechatnoir@club-internet.fr

http://journal-lechatnoir.site.voila.fr

http://oclibertaire.free.fr







Qui sommes-nous ?

Nous nous définissons comme communistes-libertaires parce que:

- Nous rejetons tous les systèmes économiques, toutes les institutions politiques étatiques ou privées qui se fondent sur l'exploitation de l'Homme par l'Homme, sur l'autorité et la hiérarchie.
- Nous avons toujours lutté, à la fois contre toutes les formes du Capitalisme d'Etat qui se dissimulaient ou se dissimulent encore sous les noms de Marxisme-Léninisme, Bolchevisme, Stalinisme, etc. et contre les capitalismes libéraux avec leur cortège de gaspillage et de consommation effrénée. Il s'agit pour nous des deux revers de la même médaille.
- Nous considérons que, partout dans le monde, les inégalités sociales, la loi du profit et du plus fort conduisent à une société de plus en plus déséquilibrée, polluée, inhumaine et sont directement responsables du racisme, du crétinisme passif, des corruptions financières et politiques.
- Nous sommes pour l'auto-organisation des travailleurs, des habitants, des consommateurs dans les formes qu'il leur convient de se donner, pourvu qu'elles ne reproduisent pas, comme les mafias politiques de Droite comme de Gauche ou les bureaucraties syndicales, les tares que nous dénonçons plus haut.
- Nous sommes pour une Démocratie Directe qui correspondrait aux besoins authentiques des individus, sans distinction de sexe ou de nationalité et non plus au profits des marchands et des publicitaires, des bureaucrates et des notables.
- Nous n'appelons personne à nous "suivre" aveuglément et ne recherchons aucun pouvoir nous-mêmes, mais souhaitons œuvrer avec tous ceux et toutes celles qui veulent changer radicalement la société en prenant dès aujourd'hui leur destinée en main.

INVITATION

Le Chat noir vous intéresse, vous désirez participer à sa mise en œuvre,

PLUSIEURS SOLUTIONS :

ÉMETTEZ des critiques et des propositions concrètes en nous **rencontrant au 51 rue Landouzy à Reims** ou en nous écrivant au Chat Noir

Egrégore
BP 1213
51058 Reims cedex

AUTREMENT, envoyez nous vos articles sur les thèmes qui vous tiennent à cœur, billets d'Humeurs et d'Humour à l'adresse précédente ou par e-mail : ***lechatnoir@club-internet.fr***

OU ENCORE: même si vous ne pouvez répondre aux premières propositions ci-dessus, tout est encore possible ! Vous lisez la presse locale, régionale, il vous suffira de sélectionner et de classer par thème les articles qui vous intéressent. Faîtes nous les parvenir avec quelques annotations et réactions. Énormément de choses nous échappent , c'est pourquoi ces propositions peuvent nous permettre de combler une part de la contre information que les média distillent autour de nous et de vous offrir un espace d'expression selon vos moyens et degré de participation.



Retrouvez le Chat Noir tous les lundis de 19 h à 20 h sur Primitive , 92,4 MHz, à Reims
ainsi que sur l'Eko à Montpellier et Canal Sud à Toulouse
et les mercredis, de 16 h à 20 h, au 51 rue Landouzy, Reims

☎ : 03 26 40 27 08
web : http:// journal-lechatnoir.site.voila.fr
e-mail : lechatnoir@club-internet.fr